



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ELF

Question écrite n° 6211

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation préoccupante de la raffinerie de Dunkerque. Suite à la fusion au niveau européen de BP et de Mobil, cette dernière entreprise annonçait la volonté d'élaborer une étude stratégique sur six raffineries de lubrifiants en Europe pouvant amener un plan de restructuration à Dunkerque. Les élus du comité d'entreprise ont déclenché une procédure de droit d'alerte compte tenu de l'inquiétude qui demeurait depuis cette annonce. Aujourd'hui, le droit d'alerte est arrivé à son terme et le rapport des experts comptables des cabinets Secafi Alpha et Cedicos Conseil démontre que ce site est rentable et performant avec des possibilités de développement en s'adaptant au marché actuel. La mise en cause par les groupes Elf et Mobil s'explique par leur volonté commune de délocaliser les capitaux investis afin de répondre à des besoins d'expansion concurrentielle sur les marchés asiatiques. Le marché français en serait d'autant livré à des opérateurs industriels étrangers et l'activité « Bitumes » dépendant de commandes publiques disparaîtrait. En conséquence, il lui demande les mesures que le Gouvernement compte prendre pour empêcher tout plan de restructuration qui remettrait en cause notre indépendance même d'approvisionnement.

Texte de la réponse

Actuellement, du fait notamment de la mise en service d'usines en Asie et en Amérique du Nord, un excédent mondial de capacité de production d'huiles de base d'environ 4 millions de tonnes par an existe, dont les deux tiers sont situés en Europe pour une capacité mondiale installée de production de 36 millions de tonnes par an, dont 8 millions de tonnes par an en Europe, et cette surcapacité devrait se maintenir pendant plusieurs années. Ce contexte défavorable n'est pas sans soulever des interrogations sur l'avenir des usines européennes de production d'huiles de base. Aussi, pour mieux appréhender la situation, la société Mobil a été amenée à engager une étude stratégique sur les six raffineries d'huile dont elle est l'opérateur en Europe. Le groupe Mobil a annoncé, le 12 novembre dernier, le programme de restructuration décidé sur la base de cette étude. Il vise à accroître la compétitivité et la rentabilité des usines de manière durable et avec le souci de répondre aux exigences de leurs clients. Ce programme qui devra être achevé pour la fin 1999 prévoit la suppression globale de 460 postes et la fermeture du site de Llandarcy au Pays de Galles. La raffinerie de Dunkerque sera maintenue ; cependant, le projet d'adaptation et de réorganisation qui fera l'objet d'une consultation avec les partenaires sociaux pourrait toucher 80 personnes sur les 330 emplois directs actuels. Le Gouvernement, conscient des enjeux économiques, industriels et sociaux, notamment en matière d'emploi, que représente cette usine pour l'ensemble de l'activité locale et régionale, sera particulièrement attentif aux conditions sociales de cet éventuel plan d'adaptation et de réorganisation. L'approvisionnement national en huiles de bases ne sera aucunement affecté par cette restructuration et la production française demeurera toujours largement exportatrice. L'activité bitumes de l'usine de Dunkerque sera également maintenue et continuera à contribuer au développement soutenu du secteur et à notre indépendance d'approvisionnement.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6211

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 novembre 1997, page 4015

Réponse publiée le : 22 décembre 1997, page 4779